



BO N° 19 du 13 mai 2022

Commune de Riddes Restriction de la circulation

La Commune de Riddes va entreprendre la dernière étape du gravillonnage de la Rue de Villy.

Ce chantier engendrera la fermeture totale de ce secteur. Aucun accès véhicule ne sera possible du **6 au 17 juin 2022**.

Dès lors, tous les véhicules sont à sortir du périmètre du chantier, selon l'avancement du gravillonnage. Quelques travaux de préparation sont aussi à prévoir avant cette date.

Nous remercions les usagers pour leur compréhension et leur précieuse collaboration.

Riddes, le 13 mai 2022

L'Administration communale